

Extrait du Comité de Protection des Personnes (CPP) Sud-Méditerranée II

<https://www.cpp-sudmed2.fr/3-juillet-2015>

3 juillet 2015

- Séances / Calendrier des séances/ Décisions - Résultat des délibérations par séance - 2015 -

Date de mise en ligne : lundi 6 juillet 2015

Comité de Protection des Personnes (CPP) Sud-Méditerranée II

Séance du 3 juillet 2015 - [CPP](#) Sud-Méditerranée II

Les informations ci-dessous ne sont que des indications et ne constituent nullement une preuve de la décision du Comité. Dès leur rédaction et leur signature, les décisions du Comité sont adressées par télécopie et voie postale au promoteur avec une copie à l'investigateur. Seul le document original revêtu de la signature du président représente la décision formelle du Comité.

Avis initiaux sur les nouveaux protocoles

- 215 S02 / 1^{ère} examen : *Demande de compléments et révisions*
- 215 R12 / 2^{ème} examen : *Avis défavorable*
- 215 R13 / 1^{ère} examen : *Demande de compléments et révisions*
- 215 C02 / 2^{ème} examen : *Avis favorable*

Avis sur les Modifications substantielles

- 212 R14 MS5 / 1^{ère} examen : *Avis favorable*
- 212 R15 MS9 / 1^{ère} examen : *Avis favorable*
- 214 R02 MS2 / 1^{ère} examen : *Avis favorable à réception de révisions*
- 214 R03 MS3 / 2^{ème} examen : *Avis favorable*
- 214 R07 MS1 / 1^{ère} examen : *Avis favorable*
- 214 R15 MS5 / 1^{ère} examen : *Avis favorable*
- 214 R26 MS2 / 1^{ère} examen : *Avis favorable*
- 214 R27 MS1 / 2^{ème} examen : *Avis favorable*
- 215 R01 MS1 / 1^{ère} examen : *avis favorable*
- 215 R04 MS3 / 1^{ère} examen : *Avis favorable*
- 215 R10 MS1 / 1^{ère} examen : *Avis favorable*

Les courriers et avis sont rédigés la semaine qui suit la séance. Ils seront adressés par télécopie ou [courriel](#) selon votre demande puis expédiés par voie postale.